

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'écologie, de l'énergie,  
du développement durable et de la  
mer, en charge des technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat

NOR : DEVN0929360A

**Arrêté du 25 MAI 2010**

**portant désignation du site Natura 2000  
COTEAUX ET BOUCLES DE LA SEINE  
(zone spéciale de conservation)**

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, et la secrétaire d'Etat chargée de l'écologie,

Vu la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 modifiée concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, notamment ses articles 3 et 4 et ses annexes I et II ;

Vu la décision de la Commission des Communautés européennes du 12 décembre 2008 arrêtant, en application de la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992, la liste des sites d'importance communautaire pour la région biogéographique atlantique ;

Vu le code de l'environnement, notamment le I et le III de l'article L. 414-1, et les articles R. 414-1, R. 414-3, R. 414-4 et R. 414-7 ;

Vu l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié relatif à la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages qui peuvent justifier la désignation de zones spéciales de conservation au titre du réseau écologique européen Natura 2000 ;

Vu les avis des communes et des établissements publics de coopération intercommunale concernés,

**Arrêtent :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Est désigné sous l'appellation « site Natura 2000 COTEAUX ET BOUCLES DE LA SEINE » (zone spéciale de conservation FR1100797) l'espace délimité sur la carte d'assemblage au 1/75000 ainsi que sur les sept cartes au 1/25000 ci-jointes, s'étendant sur une partie des communes situées dans:

- département des Yvelines : Gommecourt, Jeufosse, Moisson, Freneuse, Mousseaux-sur-Seine, Saint-Martin-la-Garenne, Follainville-Dennemont, Bennecourt, Port-Villez ;
- département du Val-d'Oise : Chaussy, Amenucourt, La Roche-Guyon, Vetheuil, Vienne-en-Arthies, Maudetour-en-Vexin, Haute-Isle, Chereence

## Article 2

La liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et flore sauvages justifiant la désignation du « site Natura 2000 COTEAUX ET BOUCLES DE LA SEINE » figure en annexe au présent arrêté.

Cette liste ainsi que les cartes visées à l'article 1<sup>er</sup> ci-dessus peuvent être consultées à la préfecture des Yvelines, du Val-d'Oise, dans les mairies des communes situées dans le périmètre du site, à la direction régionale de l'environnement d'Ile-de-France, ainsi qu'à la direction de l'eau et de la biodiversité au ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.


## Article 3

La directrice de l'eau et de la biodiversité au ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

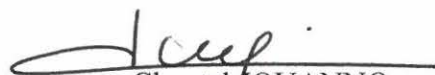
Fait à Paris, le 25 MAI 2010

Le ministre d'État, ministre de l'écologie,  
de l'énergie, du développement durable et de la  
mer, en charge des technologies vertes et des  
négociations sur le climat

La secrétaire d'État chargée de l'écologie,



Jean-Louis BORLOO



Chantal JOUANNO

## Annexe

### A l'arrêté de désignation du site Natura 2000 FR1100797 COTEAUX ET BOUCLES DE LA SEINE (zone spéciale de conservation)

Liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages justifiant cette désignation

#### 1 - Liste des habitats naturels figurant sur la liste arrêtée le 16 novembre 2001 modifiée justifiant la désignation du site au titre de l'article L.414-1-I du code de l'environnement

|      |  |
|------|--|
| 2330 | Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à <i>Corynephorus</i> et <i>Agrostis</i>  |
| 4030 | Landes sèches européennes  |
| 5110 | Formation stables xérophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses ( <i>Berberidion</i> p.p.)                                 |
| 5130 | Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires  |
| 6110 | * Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du <i>Alyso-Sedion albi</i>   |
| 6120 | * Pelouses calcaires de sables xériques  |
| 6210 | Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires ( <i>Festuco-Brometalia</i> )[*sites d'orchidées remarquables] |
| 6410 | Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux ( <i>Molinion caeruleae</i> )                                  |
| 6510 | Prairies maigres de fauche de basse altitude ( <i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i> )                            |
| 7220 | * Sources pétrifiantes avec formation de travertins ( <i>Cratoneurion</i> )  |
| 7230 | Tourbières basses alcalines  |
| 8160 | * Éboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard  |
| 9180 | * Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>  |

#### 2 - Liste des espèces de faune et flore sauvages figurant sur la liste arrêtée le 16 novembre 2001 modifiée justifiant la désignation du site au titre de l'article L.414-1-I du code de l'environnement

##### Mammifères

|      |                  |                                  |
|------|------------------|----------------------------------|
| 1304 | Grand Rhinolophe | <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> |
| 1303 | Petit Rhinolophe | <i>Rhinolophus hipposideros</i>  |

##### Amphibiens et reptiles

aucune espèce mentionnée

##### Poissons

aucune espèce mentionnée

##### Invertébrés

|      |                       |                                    |
|------|-----------------------|------------------------------------|
| 1084 | * Barbot              | <i>Osmoderma eremita</i>           |
| 1078 | * Ecaille chinée      | <i>Callimorpha quadripunctaria</i> |
| 1088 | Grand Capricorne      | <i>Cerambyx cerdo</i>              |
| 1074 | Laineuse du Prunelier | <i>Eriogaster catax</i>            |
| 1083 | Lucane cerf-volant    | <i>Lucanus cervus</i>              |

Plantes

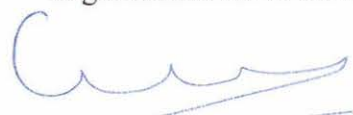
*aucune espèce mentionnée*

*\* Habitats ou espèces dont la protection est prioritaire au sens de l'article R414-1 du code de l'environnement*

Fait à Paris, le **25 MAI 2010**

Le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat

La secrétaire d'État chargée de l'écologie



Jean-Louis BORLOO



Chantal JOUANNO

SITE NATURA 2000 Coteaux et Boucles de la Seine Carte d'ensemble  
FR 1100797 (Val-d'Oise / Yvelines)  
Carte au 1 / 75 000 (fond IGN scan 25) annexée à l'arrêté de désignation de ZSC  
Signé le : 25 MAI 2010




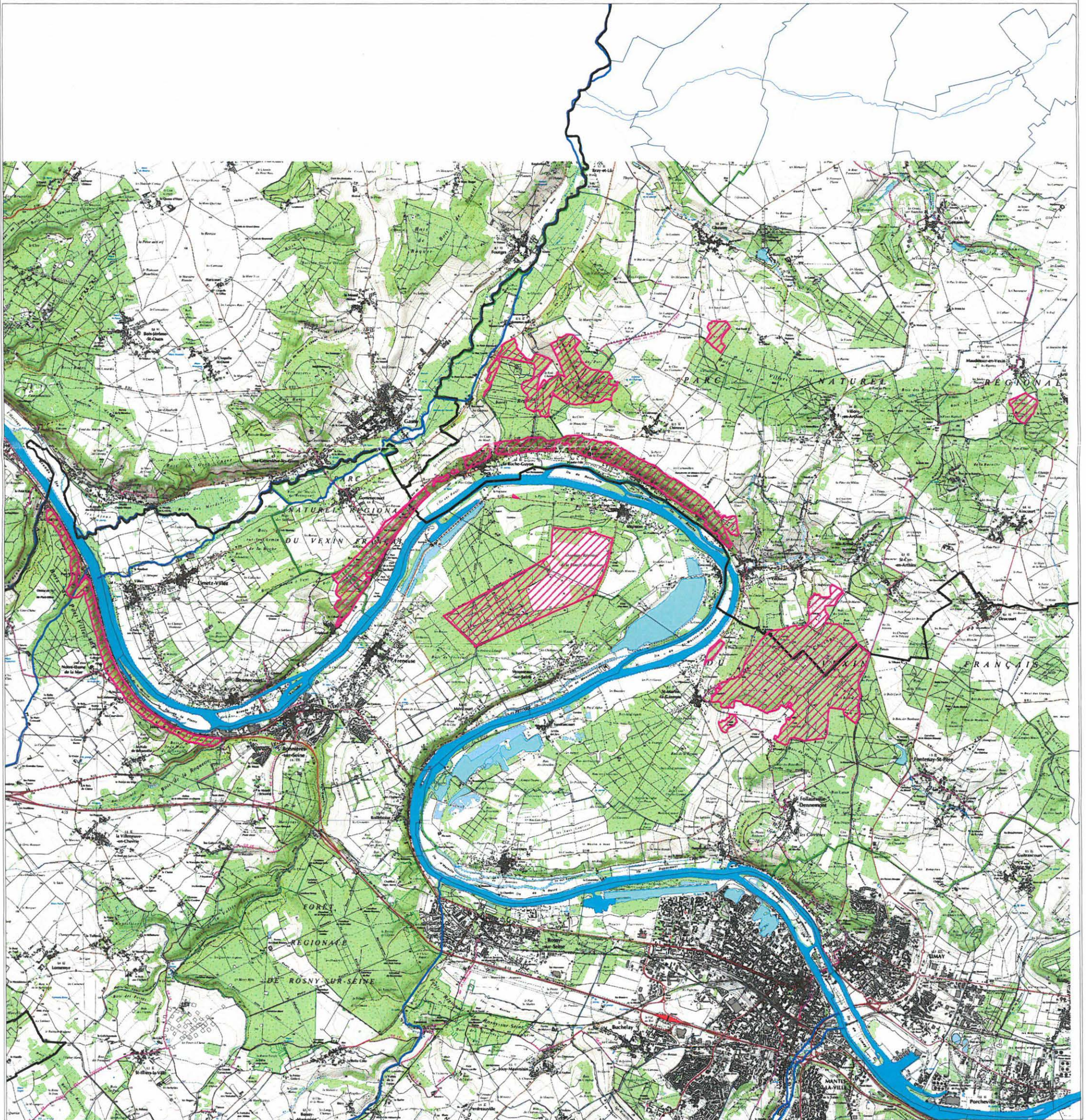
Le ministre d'État, ministre de l'écologie,  
de l'énergie, du développement durable  
et de la mer, en charge des technologies  
vertes et des négociations sur le climat

La secrétaire d'État chargée de l'écologie



  
Jean-Louis BORLOO

  
Chantal JOUANNO



 ZSC

Echelle : 1 / 75 000

Fond scan 25©-IGN©2005

Carte Topographique IGN© : 2113 E / 2113 O

SITE NATURA 2000 Coteaux et Boucles de la Seine Carte 1

FR 1100797 (Val-d'Oise / Yvelines)

Carte au 1 / 25 000 (fond IGN scan 25) annexée à l'arrêté de désignation de ZSC

Signé le : 25 MAI 2010



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le ministre d'État, ministre de l'écologie,  
de l'énergie, du développement durable  
et de la mer, en charge des technologies  
vertes et des négociations sur le climat

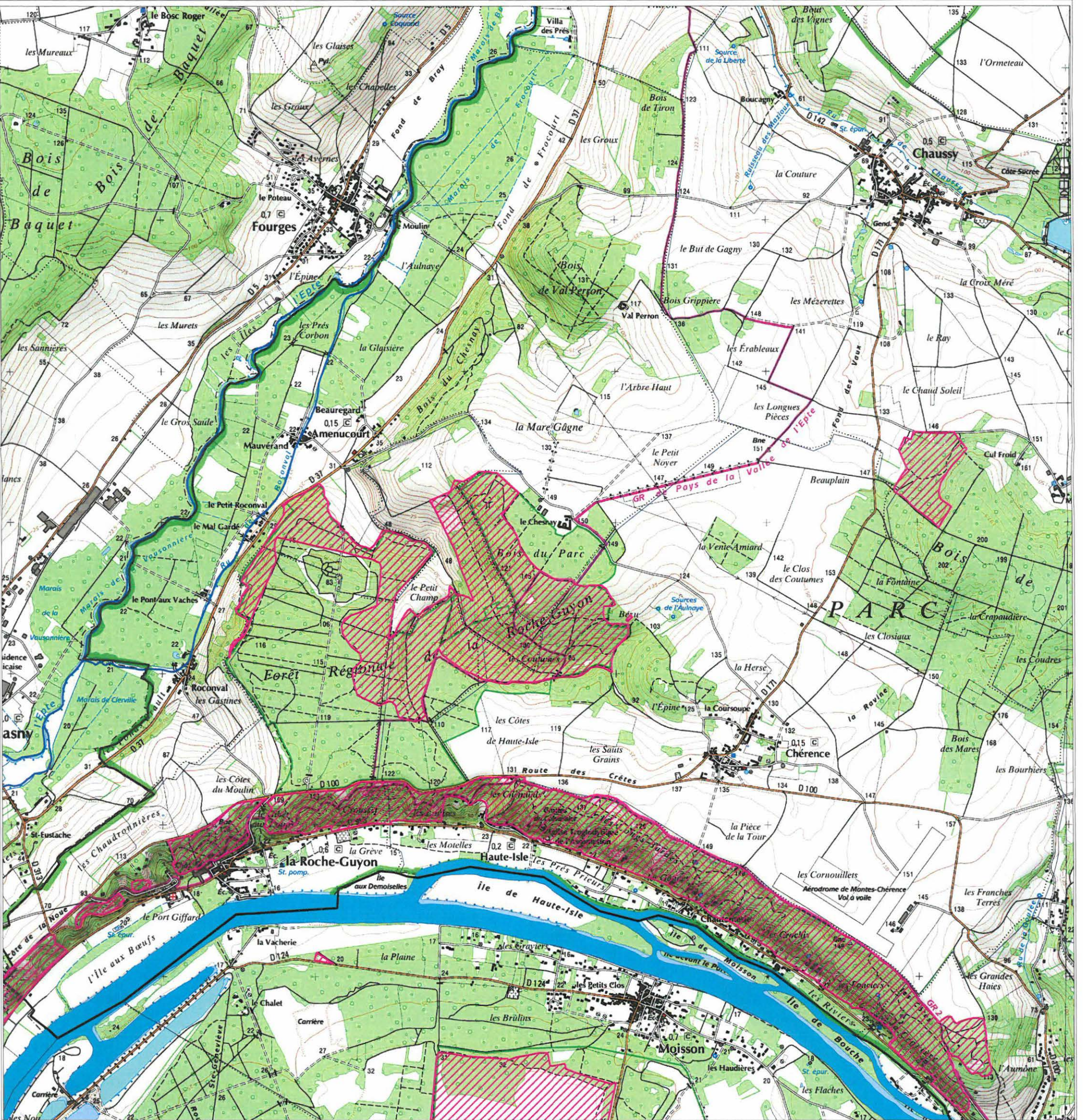
Jean-Louis BORLOO

La secrétaire d'État chargée de l'écologie

Chantal JOUANNO



Ministère  
de l'Écologie,  
de l'Énergie,  
du Développement  
durable  
et de la Mer



ZSC

Echelle : 1 / 25 000

Fond scan 25®-IGN©2005

Carte Topographique IGN® : 2113 E / 2113 O

SITE NATURA 2000 Coteaux et Boucles de la Seine Carte 2

FR 1100797 (Val-d'Oise / Yvelines)

Carte au 1 / 25 000 (fond IGN scan 25) annexée à l'arrêté de désignation de ZSC

Signé le : 25 MAI 2010



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le ministre d'État, ministre de l'écologie,  
de l'énergie, du développement durable  
et de la mer, en charge des technologies  
vertes et des négociations sur le climat

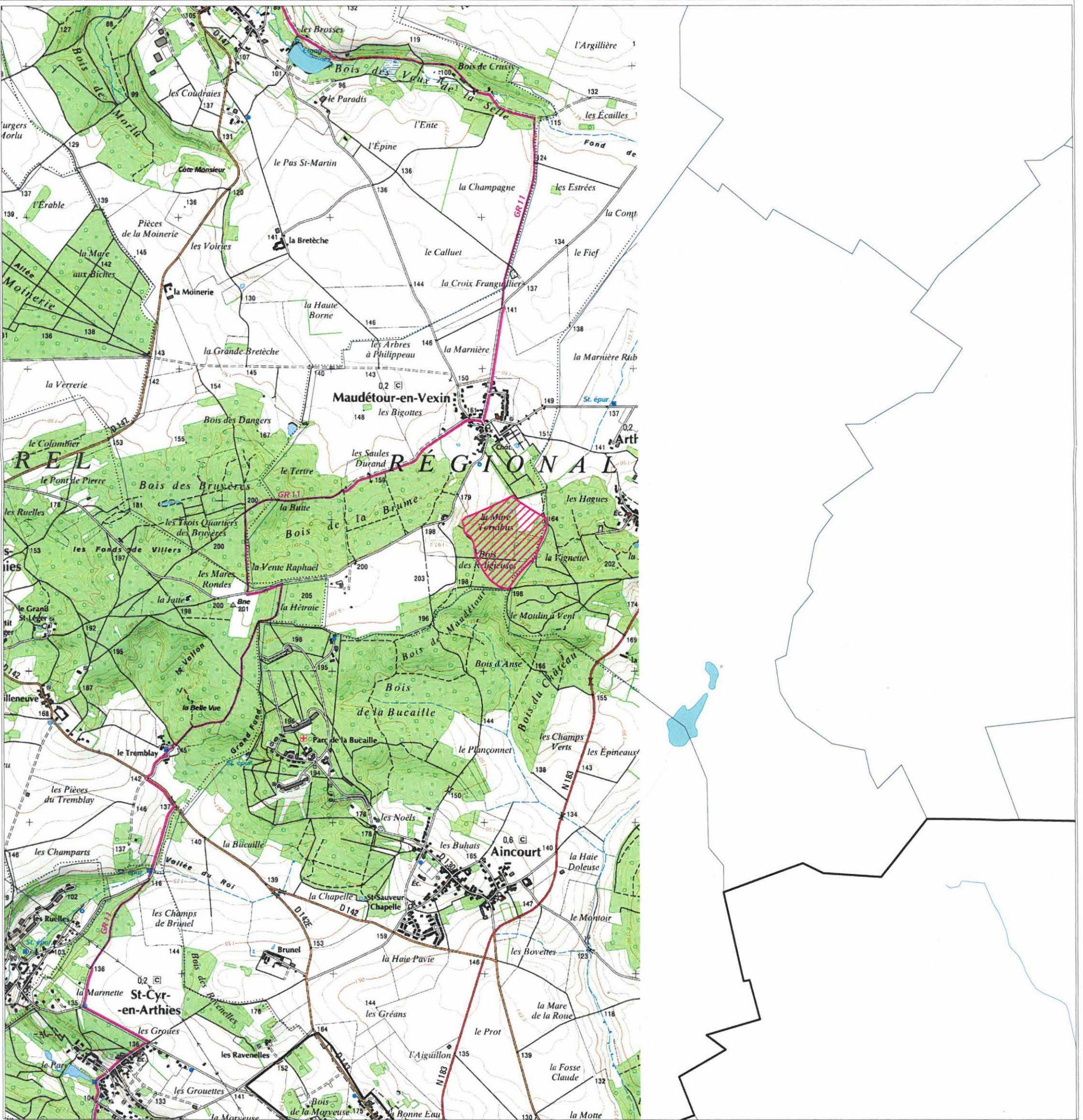
Jean-Louis BORLOO

La secrétaire d'État chargée de l'écologie

Chantal JOUANNO



Ministère  
de l'Écologie,  
de l'Énergie,  
du Développement  
durable  
et de la Mer



ZSC

Echelle : 1 / 25 000

Fond scan 25®-IGN©2005

Carte Topographique IGN® : 2113 E / 2113 O

SITE NATURA 2000 Coteaux et Boucles de la Seine Carte 3

FR 1100797 (Val-d'Oise / Yvelines)

Carte au 1 / 25 000 (fond IGN scan 25) annexée à l'arrêté de désignation de ZSC

Signé le :

25 MAI 2010

Le ministre d'État, ministre de l'écologie,  
de l'énergie, du développement durable  
et de la mer, en charge des technologies  
vertes et des négociations sur le climat

La secrétaire d'État chargée de l'écologie

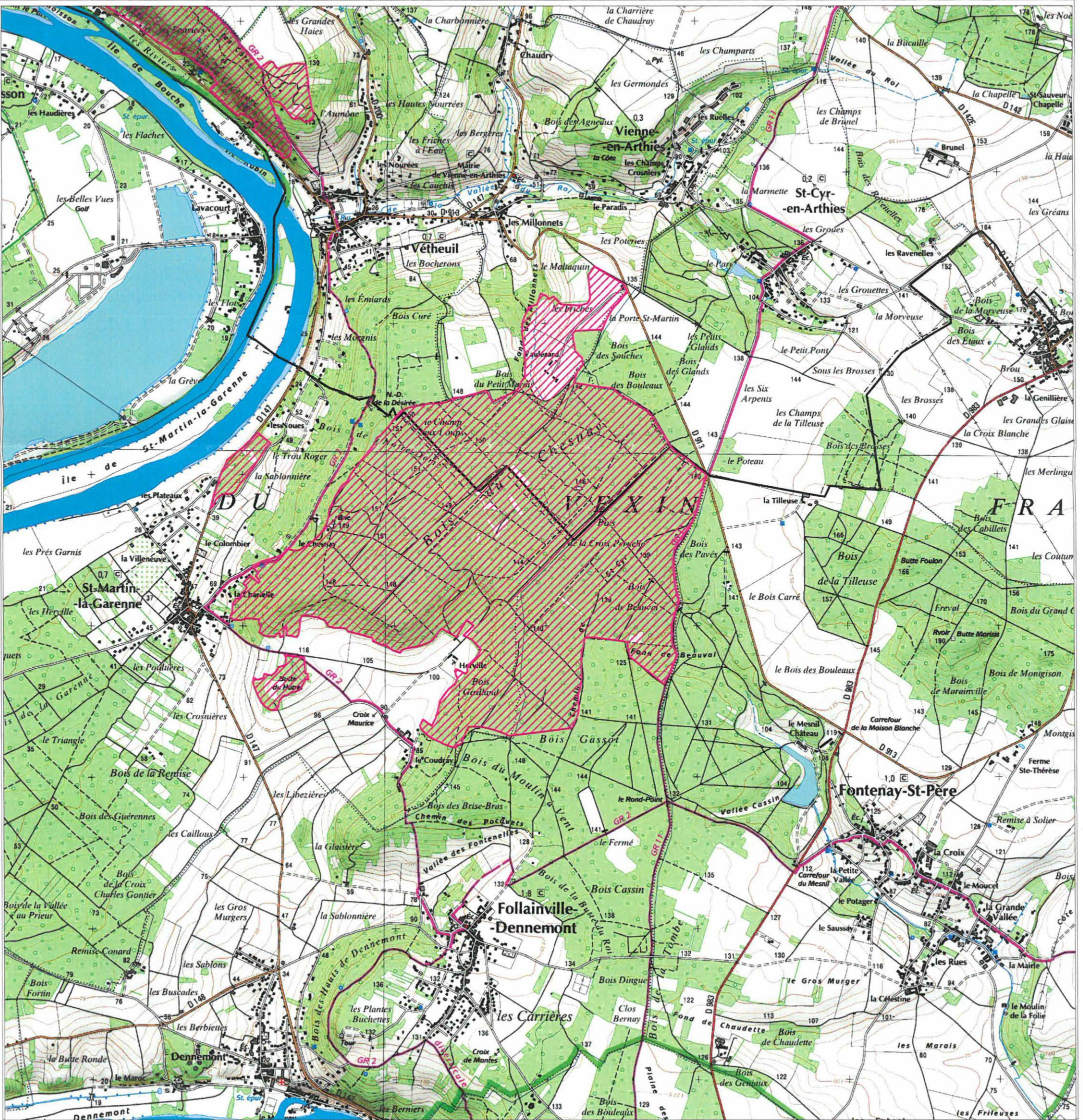


Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Jean-Louis BORLOO

Chantal JOUANNO



Carte Topographique IGN® : 2113 E / 2113 O

ZSC

Echelle : 1 / 25 000

Fond scan 25®-IGN©2005



SITE NATURA 2000 Coteaux et Boucles de la Seine Carte 4

FR 1100797 (Val-d'Oise / Yvelines)

Carte au 1 / 25 000 (fond IGN scan 25) annexée à l'arrêté de désignation de ZSC

Signé le : 25 MAI 2010

Le ministre d'État, ministre de l'écologie,  
de l'énergie, du développement durable  
et de la mer, en charge des technologies  
vertes et des négociations sur le climat

La secrétaire d'État chargée de l'écologie

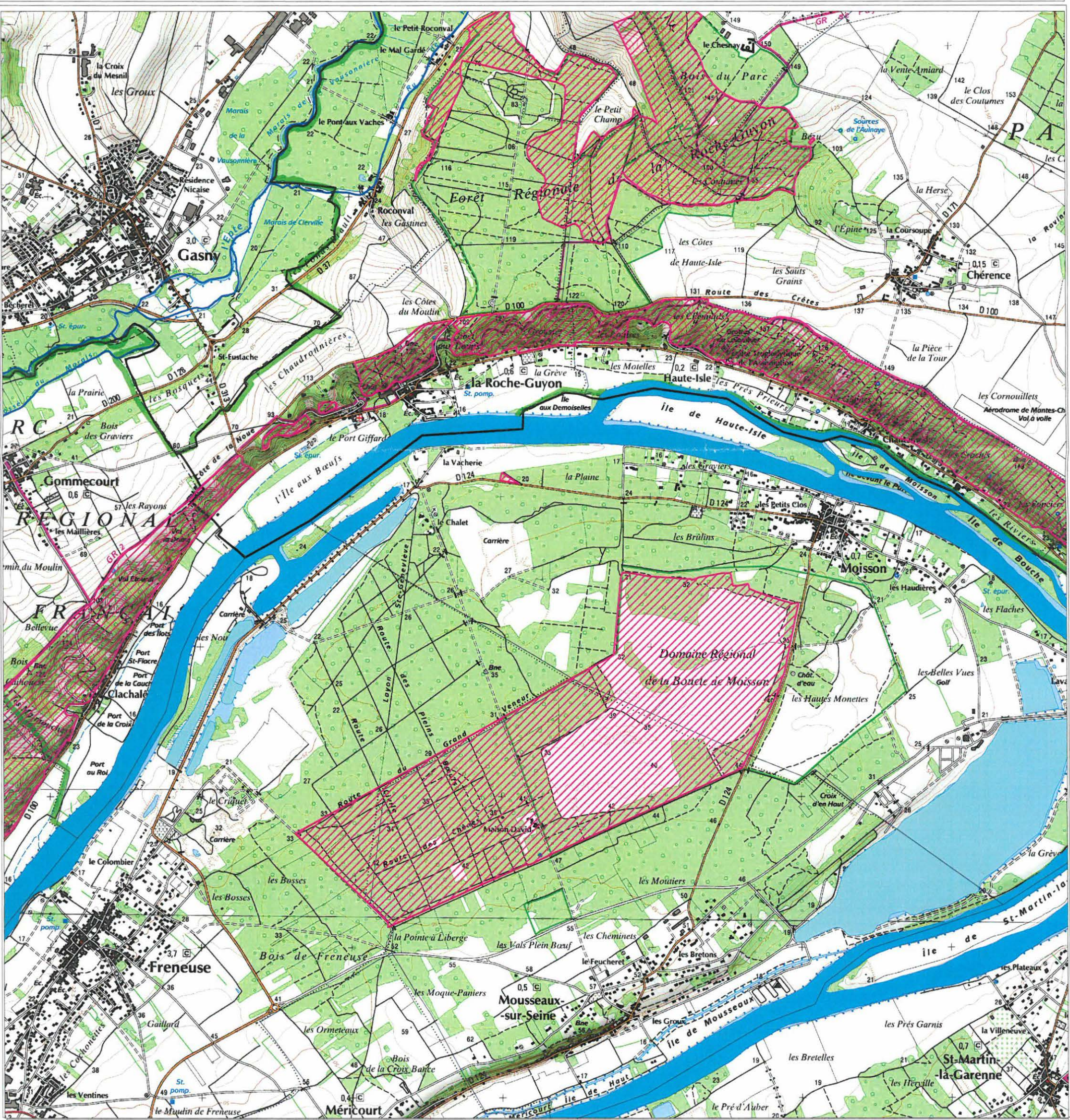


Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Jean-Louis BORLOO

Chantal JOUANNO



ZSC

Echelle : 1 / 25 000

Fond scan 25©-IGN©2005

Carte Topographique IGN© : 2113 E / 2113 O

SITE NATURA 2000 Coteaux et Boucles de la Seine Carte 5

FR 1100797 (Val-d'Oise / Yvelines)

Carte au 1 / 25 000 (fond IGN scan 25) annexée à l'arrêté de désignation de ZSC

Signé le : 25 MAI 2010



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

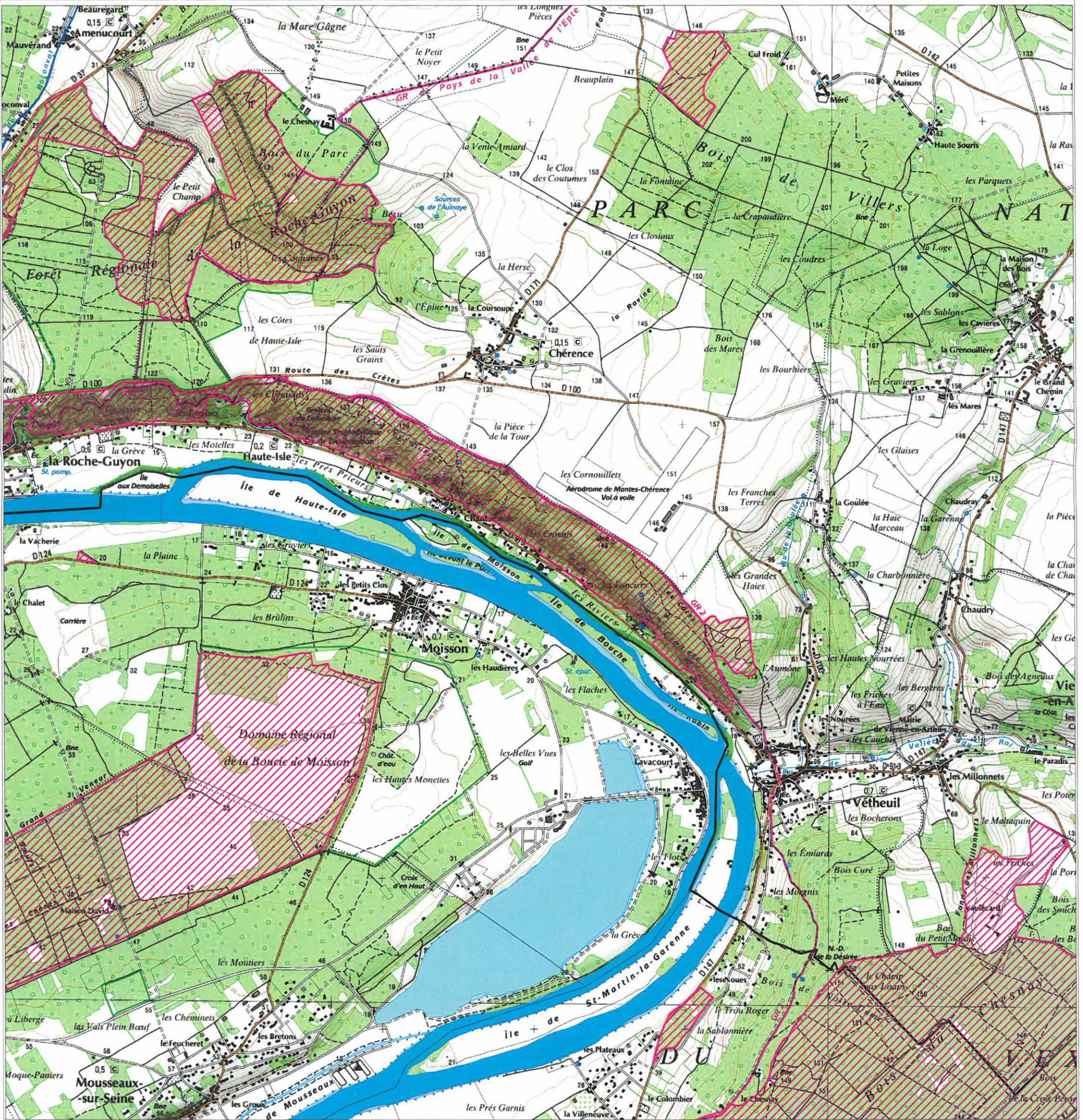
Le ministre d'État, ministre de l'écologie,  
de l'énergie, du développement durable  
et de la mer, en charge des technologies  
vertes et des négociations sur le climat

Jean-Louis BORLOO

La secrétaire d'État chargée de l'écologie

Chantal JOUANNO

Ministère  
de l'Écologie,  
de l'Énergie,  
du Développement  
durable  
et de la Mer



ZSC

Echelle : 1 / 25 000

Fond scan 25©-IGN©2005

Carte Topographique IGN© : 2113 E / 2113 O

SITE NATURA 2000 Coteaux et Boucles de la Seine Carte 6

FR 1100797 (Val-d'Oise / Yvelines)

Carte au 1 / 25 000 (fond IGN scan 25) annexée à l'arrêté de désignation de ZSC

Signé le : 25 MAI 2010



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le ministre d'État, ministre de l'écologie,  
de l'énergie, du développement durable  
et de la mer, en charge des technologies  
vertes et des négociations sur le climat

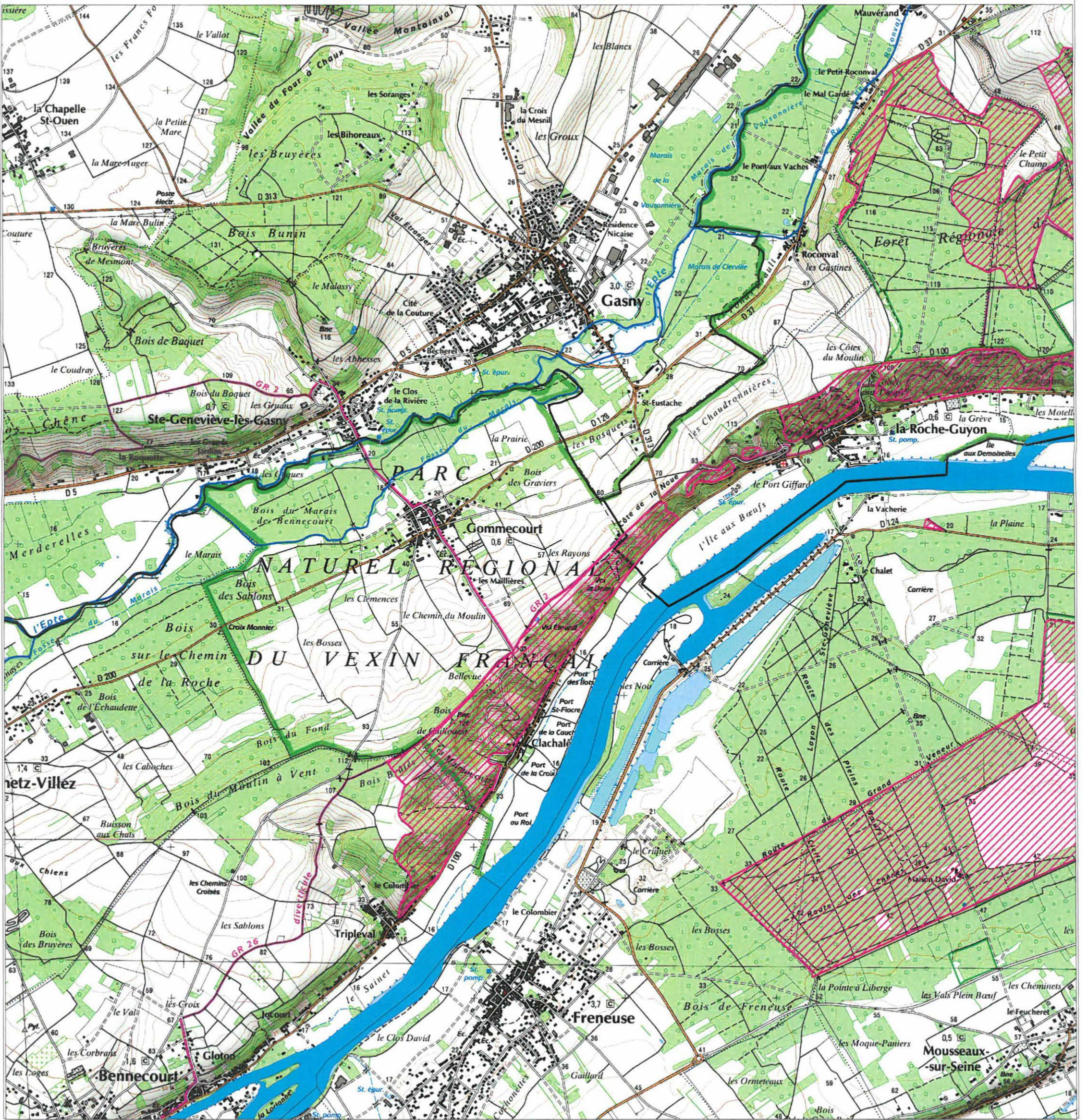
Jean-Louis BORLOO

La secrétaire d'État chargée de l'écologie

Chantal JOUANNO



Ministère  
de l'Écologie,  
de l'Énergie,  
du Développement  
durable  
et de la Mer



ZSC

Echelle : 1 / 25 000

Fond scan 25©-IGN©2005

Carte Topographique IGN© : 2113 E / 2113 O

SITE NATURA 2000 Coteaux et Boucles de la Seine Carte 7

FR 1100797 (Val-d'Oise / Yvelines)

Carte au 1 / 25 000 (fond IGN scan 25) annexée à l'arrêté de désignation de ZSC

Signé le : 25 MAI 2010



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

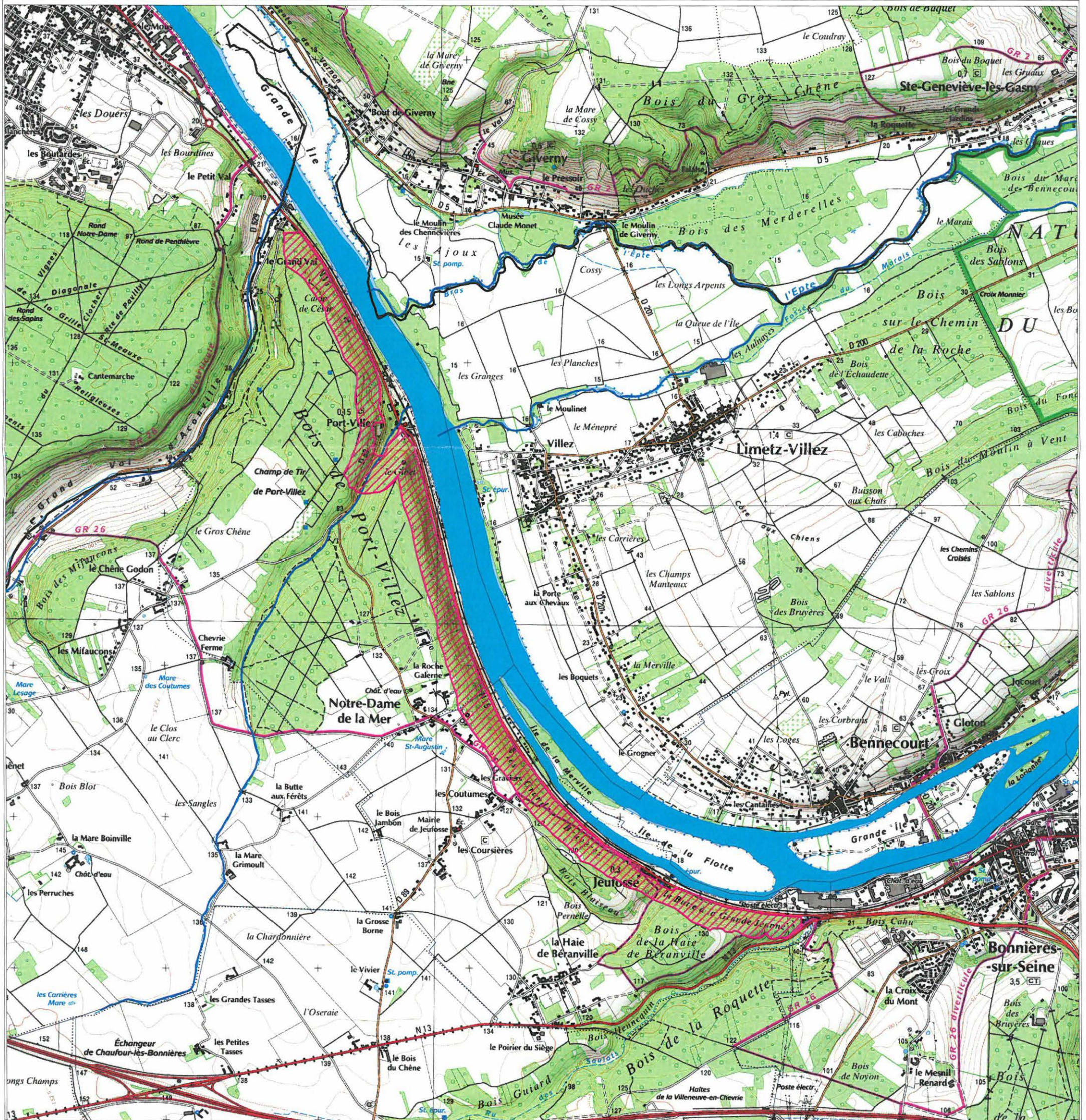
Le ministre d'État, ministre de l'écologie,  
de l'énergie, du développement durable  
et de la mer, en charge des technologies  
vertes et des négociations sur le climat

La secrétaire d'État chargée de l'écologie

Jean-Louis BORLOO

Chantal JOUANNO

Ministère  
de l'Écologie,  
de l'Énergie,  
du Développement  
durable  
et de la Mer



ZSC

Echelle : 1 / 25 000

Fond scan 25©-IGN©2005

Carte Topographique IGN© : 2113 E / 2113 O